

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

1/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit SANG ET CORNE

Code du produit **85849395**

Numéro d'AMM /

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation Engrais organique NF U 42-001  
Engrais (REACH PC12)  
N 13

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur SBM Life Science S.A.S  
60, chemin des Mouilles  
69130 Ecully  
France

+33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)  
Email : [sds@sbm-company.com](mailto:sds@sbm-company.com)

**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

ORFILA INRS Centre Antipoison 01 45 42 59 59

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

2/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

Dangers physiques :

Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé :

Pas de classification pour les dangers pour la santé.

Dangers pour l'environnement :

Pas de classification pour les dangers environnementaux.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :**

Pas de composants dangereux devant être listés sur l'étiquette.

**Pictogrammes de danger :**

Pas de pictogrammes de danger nécessaires.

**Mentions d'avertissement :** Pas de mentions d'avertissement nécessaires.

**Mentions de danger :**

Pas de mentions de danger nécessaires.

**Conseils de prudence :**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Eviter de respirer les poussières.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Mentions supplémentaires :**

Tenir hors de portée des animaux domestiques.

**Étiquetage supplémentaire :**

Pas d'étiquetage supplémentaire nécessaire.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

3/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 Substances**

Non concerné.

**3.2 Mélanges**

Pas de substances apportant un danger au sens du Règlement CLP 1272/2008/CE.

A base de :

- Sang desséché ;
- Corne.

**Autres informations**

Pas d'autres informations.

**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.
<b>Inhalation</b>	Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Appeler un médecin. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

4/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Pas d'informations disponibles.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Risques** Pas d'informations disponibles.

**Traitement** Traitement symptomatique.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens appropriés** Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée.

**Moyens inappropriés** Jet d'eau pour ne pas risquer un écoulement dans l'environnement.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'informations disponibles.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome.

**Informations supplémentaires** Rester en amont des flammes. Refroidir les emballages à proximité des flammes. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les égouts, les cours d'eau.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

5/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions pour les non-secouristes** Assurer une ventilation suffisante. Éviter tout contact avec les yeux. Évacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

**Précautions pour les secouristes** Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Éviter la formation de poussières. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes pour le confinement** Contenir le déversement et récupérer du matériel si possible.

**Méthodes de nettoyage** Balayer et pelleter le produit en l'humidifiant si nécessaire afin d'éviter la formation de poussières. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination. Rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu. Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement. Traiter le produit récupéré selon la section 13.

**Autres conseils** Pas d'autres conseils.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

6/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

## SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux..
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Après manipulation, bien se laver les mains. Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de l'humidité. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver dans l'emballage d'origine.
<b>Précautions pour le stockage en commun</b>	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
<b>Matériaux appropriés</b>	Pas d'informations disponibles.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Engrais poudre organique. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.
---	--

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 8.1

### Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.  
Pour les composants :

Poussières réputées sans effet spécifique	VLEP 8 heures = 10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable) VLEP 8 heures = 5 mg/m <sup>3</sup> (fractions alvéolaires)
---	---

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

7/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**Autres informations :**

Pas d'autres informations disponibles.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

**Contrôles techniques appropriés** Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source, appropriée. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

**Équipement de protection individuelle**

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** En cas de risque de production importante de poussières et de ventilation insuffisante, il est recommandé de porter un masque conforme à la norme NF EN 143.

**Protection des mains** Se laver soigneusement les zones exposées à l'eau et au savon.

**Protection des yeux** Éviter le contact avec les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection conformes à la norme NF EN 166.

**Protection de la peau et du corps** Il est recommandé de porter un vêtement de protection à manches longues.

**Protections thermiques** Pas d'informations disponibles.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

**Contrôles pour la protection de l'environnement** Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

8/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solide, poudre et miettes.
<b>Couleur</b>	Brun rouge et blanc..
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>pH</b>	Environ 7 (solution à 10 %).
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Point éclair</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Inflammabilité (solide/gaz)</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Densité relative</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'informations disponibles.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

9/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**Viscosité dynamique** Pas d'informations disponibles.

**Propriétés explosives** Pas d'informations disponibles.

**Propriétés comburantes** Pas d'informations disponibles.

**9.2 Autres informations**

**Autres informations** Pas d'autres informations disponibles.

---

**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1 Réactivité**

**Décomposition thermique** Pas d'informations disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

**Stabilité chimique** Stable dans les conditions de stockage recommandées pour le stockage et la manipulation. Sensible à la décomposition microbienne. Fermentation possible dans des conditions humides.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

**Possibilité de réactions dangereuses** Pas d'informations disponibles.

**10.4 Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** Éviter tout contact avec l'humidité (> 10 %). Éviter la formation de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**10.5 Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Pas d'informations disponibles.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

10/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas d'informations disponibles.
--	---------------------------------

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Irritation / corrosion cutanée</b>	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	Irritation possible par contact mécanique.
<b>Irritation des tissus digestifs</b>	Irritation possible en cas d'ingestion.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Irritation possible en cas d'inhalation.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Evaluation de la cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

11/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**Evaluation de la toxicité pour la reproduction :**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :**

Exposition unique : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration :**

Pas d'informations disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations supplémentaires**

Pas d'informations supplémentaires.

---

**SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1 Toxicité**

<b>Toxicité pour les poissons</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les plantes aquatiques</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les abeilles</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les vers de terre</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>Toxicité pour les oiseaux</b>	Pas d'informations disponibles.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

12/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

## 12.2 Persistance et dégradabilité

**Biodégradabilité** Le mélange est biodégradable par les microorganismes.

**Koc** Pas d'informations disponibles.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Pas d'informations disponibles.

## 12.4 Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Pas d'informations disponibles.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'informations disponibles.

## 12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique supplémentaire** Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

---

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Généralités** Éviter les écoulements dans l'environnement.

**Produit** Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

**Emballages contaminés** Réemploi de l'emballage interdit.

---

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

13/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non classé pour le transport.

### ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### IMDG

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expéditions des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

### IATA

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

14/17

Date de création : 22/02/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 03 / France

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations supplémentaires**

<b>Classement ICPE</b>	Classement : 2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture renfermant des matières organiques et n'étant pas l'annexe d'une exploitation agricole.
<b>Conformité aux annexes REACH</b>	Réglementation (CE) Nr 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et la Restriction des produits chimiques.

**Dispositions particulières :**

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et au Règlement CE N° 1272/2008 dit <CLP>.

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

**SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

15/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

**Texte des conseils de prudence (phrases P) mentionnés dans la Section 2 :**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Eviter de respirer les poussières.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :**

Pas de mentions de danger mentionnées dans les sections 2 et 3.

**Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :**

Pas de classes et de catégories de danger mentionnées dans les sections 2 et 3.

**Abréviations et acronymes**

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CErx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne

**SANG ET CORNE**

SOMIX15G10 / SOMIX04

16/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

**Méthodes utilisées :**

La classification du mélange « Sang Desséché » a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

**Informations complémentaires :**

Pas d'informations complémentaires.

**SANG ET CORNE**  
SOMIX15G10 / SOMIX04

17/17

Date de création : 22/02/2018

Date de révision : 09/09/2019

Version : 03 / France

**Objet de la révision :**

Il s'agit de la version 03 de ce document qui correspond à une mise à jour.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Informations supplémentaires :**

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 830/2015 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.